Aperçu de l'annonce

## AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : **03**
Services

*- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* Ville de Gannat.
Correspondant : Barbois Aurélie, 26 place Hennequin 03800 Gannat tél. : 04-70-90-00-50 télécopieur : 04-70-90-15-22 Courriel : aurelie.barbois@ville-gannat.fr
Adresse internet : http://www.ville-gannat.fr/.
Adresse internet du profil d'acheteur : http://ville-gannat.e-marchespublics.com.

*Objet du marché :* **REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

***Caractéristiques principales :***
Marché à procédure adaptée - Articles 27 et 77 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

La présente consultation concerne la révision du plan local d'urbanisme de la Ville de Gannat (03).

La consultation est décomposée en quatre tranches :
- tranche ferme : révision générale du plan local d'urbanisme
- tranches optionnelles :
* TO 01 évaluation environnementale examen au cas par cas en application des articles R 104-28 à R 104-33 du code de l'urbanisme
* TO 02 étude au titre de la demande de dérogation aux règles d'inconstructibilité le long des voies à grande circulation en application de l'article L111-6 du code de l'urbanisme
* T03 Périmètre délimité des abords
Refus des variantes.

*Durée du marché ou délai d'exécution :* 24 mois à compter de la notification du marché.

*Cautionnement et garanties exigés :* Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie. Le recouvrement des sommes dont le titulaire serait reconnu débiteur au titre du marché sera effectué selon la procédure de l'ordre de reversement.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* * modalité de financement : fond propre. * modalité de paiement : le règlement du marché sera effectué conformément aux dispositions du décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. * les acomptes seront versés au fur et à mesure de l'exécution du marché dans le respect des règles de la comptabilité publique et de l'article 114 du décret 2016-360 du 25 mars 2016. * une avance pourra être versée au titulaire du

marché dans les conditions prévues à l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.
* le moyen de paiement retenu est le mandat administratif.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :*Conformément à l'article 45 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Pour la présentation d'une candidature ou d'une offre, l'acheteur ne peut exiger que le groupement d'opérateurs économiques ait une forme juridique déterminée. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.
Conformément à l'article 45 II du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le groupement attributaire du marché devra revêtir la forme de groupement solidaire avec mandataire. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution du marché tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

***Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :***

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants *(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)*.

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.*(disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)*.

-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles,

techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Il est attendu que le candidat dispose des compétences suivantes : Urbanisme Environnement / Evaluation environnementale Système d'Information Géographique (SIG) Animation de projet de collectivité territoriale Gestion foncière Qualité architecturale et paysagère Gestion des risques et nuisances Développement durable .

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

***Critères d'attribution :***

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- critère prix : 40%;
- critère valeur technique : 60%.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres :* 26 avril 2018 à 17:00

*Délai minimum de validité des offres :* 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

***Autres renseignements :***

*Renseignements complémentaires :* Renseignement administratif: Mme Barbois / 04.70.90.67.64 / aurelie.barbois@ville-gannat.fr

Renseignement technique: Mme Bouteille / 04.70.90.67.70 / mathilde.bouteille@ville-gannat.fr

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Clermont-Ferrand
6 cours Sablon CS 90129
63033 Clermont-Ferrand Cedex 1
tél. : 0473146100 / télécopieur : 0473146122
courriel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr
adresse internet : http://clermontferrand.tribunal-administratif.fr .

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : Avant la conclusion du marché (articles L551-1 à -12 et R551-1 à -6 du Code de justice administrative) ;

* Référé contractuel : Action à exercer dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles

L551-13 à -23 et R551-7 à -10 du Code de justice administrative) ;
* Recours de plein contentieux : Dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché..

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*
Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plateforme de dématérialisation http://ville-gannat.emarchespublics.com.

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*
Dépôt sous pli à l'adresse suivante : Mairie de Gannat 26, Place Hennequin BP 61 03800 Gannat. Les candidats pourront s'ils le souhaitent faire parvenir leur réponse au format électronique sur site http://ville-gannat.e-marchespublics.com.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 06 avril 2018.